



Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Ce CTA se tient dans un contexte social qui continue, sous l'action du gouvernement, de se dégrader. En ce moment l'Assemblée Nationale examine le budget. Alors qu'il y aurait urgence à un investissement conséquent dans des mesures sociales et pour l'environnement, ce sont une nouvelle fois avant tout des mesures en faveur des grosses entreprises qui sont programmées : 20 milliards d'euros sur 2 ans, qui s'ajoutent aux 20 milliards de « baisse durable de charges » qui pérennisaient l'an dernier le crédit d'impôt accordé sous le gouvernement précédant (CICE).

L'instrumentalisation par le gouvernement et tout particulièrement, par notre ministre, de la question de la laïcité et de la nécessaire lutte contre la radicalisation accentue la stigmatisation d'une partie de la population en l'isolant d'avantage. Cette stratégie serait-elle en lien avec des visées électorales ?

L'aggravation de la situation sanitaire dans notre pays, qui résulte avant tout de l'irresponsabilité de notre ministre dans la préparation de la cette rentrée, n'a pas empêché ce dernier d'affirmer, devant l'Assemblée Nationale : « La France fait partie des pays qui ont le mieux réussi leur rentrée scolaire ». Ériger le mensonge en stratégie de communication n'honore pas notre institution, d'ailleurs les autres pays européens ne s'y trompent pas. Ainsi, un grand quotidien allemand, la Frankfurter Allgemeine Zeitung, qualifiait ainsi ce lundi la situation sanitaire de notre pays : « Un fiasco dont personne ne s'avoue responsable ». Dans un article intitulé « rentrée scolaire : la France n'est pas prête » le journaliste du grand quotidien italien Repubblica ironise : « les salles seront pleines comme d'habitude {...}. La distanciation sociale ? Si elle n'est pas possible tant pis. ». La France perd toute crédibilité du fait de sa gestion déplorable de la crise sanitaire dans l'Éducation Nationale, mais aussi d'un point de vue global : suite aux annonces de couvre-feu, la Frankfurter Allgemeine Zeitung fait un parallèle avec la fin de la guerre d'Algérie ainsi que la France sous l'occupation allemande...

Alors que Paris et la petite couronne sont désormais placés en « situation d'alerte maximale renforcée », seuls les établissements du premier et du second degré, continuent à fonctionner selon un protocole considérablement allégé. Les messages sanitaires insistent sur le respect de la distance physique, le lavage régulier des mains et l'aération des locaux, des recommandations pourtant en partie inapplicables dans bien des établissements de l'académie. Les personnels s'inquiètent notamment de la promiscuité qui règne au moment des repas, de l'impossibilité d'aérer correctement les classes. Les classes surchargées accentuent ces craintes. La FSU n'a eu de cesse d'interpeller notre institution sur les exigences de cette rentrée, demandant des moyens d'encadrement supplémentaires, notamment en AED.

On aurait pu penser que la gestion de l'épidémie conduirait à porter une attention toute particulière aux services publics. Avec 20% de l'emploi en France, parce qu'ils assurent l'accueil de millions d'usagers, élèves, étudiants, ils sont un enjeu majeur pour notre pays. Au lieu de cela, le gouvernement dans son projet de budget 2021 oublie sciemment une nouvelle fois l'ensemble de la Fonction Publique. Il poursuit même l'application de sa réforme mortifère.

La FSU exige que les discussions sur la question des salaires et des conditions de travail aboutissent à une revalorisation d'ampleur et pour tous les personnels de la Fonction publique.

Les annonces, qui portent uniquement sur une revalorisation des enseignants, ne sont pas suffisantes. Le contenu même de cette pseudo revalorisation ne répond pas à nos attentes.

La revalorisation de l'ensemble de la fonction publique doit se faire sans aucune contrepartie et passe nécessairement par le dégel et la réévaluation du point d'indice ainsi que par le rattrapage des pertes subies.

La FSU n'a eu de cesse de dénoncer l'abandon par le Ministère mais aussi par le Rectorat des élèves des milieux populaires. Abandon causé par la casse progressive des établissements de l'éducation prioritaire. Nous avons dénoncé de nombreuses fois les reprises de moyens sans précédent dans les collèges REP de l'académie pour cette rentrée scolaire.

Avec la fin de la clause de sauvegarde dans les lycées évincés de la carte de l'Éducation prioritaire, au 31 août 2020, un nouveau coup est porté aux élèves de ces établissements. La FSU exige une nouvelle carte de l'éducation prioritaire élargie et prenant en compte les lycées. Cette carte doit garantir des moyens renforcés et plus particulièrement des effectifs réduits dans toutes les classes. Plutôt que d'apporter enfin une réponse sur ce point, le ministère répond par une hypothétique indemnité aux contours non arrêtés nationalement, et dont la définition serait renvoyée au niveau académique.

Les cordées de la réussite ne sont qu'un pis aller qui trahit un renoncement à la volonté de démocratisation de l'école.

Le SNICS-FSU vous alerte solennellement au sujet de l'état d'épuisement du personnel infirmier, seul personnel de santé, au sein des établissements et parfois même en charge de plusieurs EPLE, internats et écoles de rattachement.

Il y a urgence à ce que tous les infirmier.es soient doté.es d'EPI, mesure obligatoire pour tous les soignants et qu'enfin l'institution prenne soin et protège le personnel infirmier.

Les infirmier.es ont été sur-sollicité.es au plus fort de la crise et lors de cette rentrée.

Le personnel infirmier a eu un surcroît de travail significatif pendant le confinement. Comment pourrait-il en être autrement lors d'une épidémie ? et pourtant ! la prime n'a pas été attribuée aux infirmier.es d'EPLE, une fois de plus oublié.es.

Depuis septembre, en collaboration et coordination avec les personnels de direction, ils-elles ont dû faire face à l'organisation de cette rentrée, à l'adaptation des nouvelles mesures sanitaires et répondre aux besoins et questions de l'ensemble de la communauté scolaire.

Vous conviendrez, madame la Rectrice, que les infirmier.es puissent se sentir délaissé.es et méprisé.es et qu'un sentiment de défiance s'installe.

Nous vous demandons de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des infirmier.es et de répondre aux demandes légitimes des infirmier.es.

Le ministre ne semble pas prendre la mesure des difficultés des personnels. Il est plus préoccupé par la mise en œuvre de sa politique, notamment les évaluations nationales et la formation par « constellations », qui illustre la déconnexion du ministère avec les réalités du terrain. Les équipes sont désabusées et fatiguées dès le début de l'année. Une fois de plus les personnels de l'Éducation Nationale sont mis devant un travail impossible, une tension permanente. Plus que tout,

ce dont les collectifs de travail ont besoin, c'est du temps, de la bienveillance et de la confiance et non cette accumulation compulsive des tropismes ministériels et gouvernementaux.

Nous sommes à un an du suicide de notre collègue Christine Renon à laquelle nous tenons à rendre à nouveau hommage. Une enquête du CHSCT vient de démarrer. Pour autant, les premières leçons de ce drame n'ont donné lieu à aucun apprentissage, à aucun renoncement de notre ministre. Un projet de décret est en cours instituant une indemnité de responsabilité pour la direction d'école, réponse très tardive, imparfaite et une fois de plus inégalitaire. Alors que le ministère rappelle que la direction d'école est une priorité, les premières discussions portant sur les décharges n'ont pas abouti à quelque engagement concret que ce soit. La prime ne suffira pas à convaincre les collègues que le ministre est attentif à leur situation. Il est temps de passer des annonces aux actes.

Toujours plus vite, toujours plus injonctif, il se lance en pleine pandémie dans la réforme de l'éducation prioritaire, celle de la gouvernance, celle du changement de statut des directeurs pour ne citer que quelques exemples alors qu'il aurait dû se donner avant tout les moyens de fournir les outils de gestion de crise au terrain et accompagner cette situation au lieu de l'ignorer. Et que dire d'un ministre qui se soucie plus de livrer les fascicules orange dans les écoles que les masques, qui n'y étaient pas. La mise en place des « constellations » comme modèle de formation continue des enseignants du premier degré manifeste à la fois du tropisme ministériel et de la forme d'aliénation voulue et organisée des personnels. Fin de la dispute professionnelle, autoévaluation et surveillance par les pairs, tout est en place pour des RPS accrus et la dégradation des rapports professionnels. Ces méthodes sont pathogènes et la fin de la liberté pédagogique toute relative et déjà fortement encadrée accentuera la perte de sens actuelle des personnels dans leurs missions.

Ainsi, l'exécution devient la règle, qu'on soit enseignant ou administratif, et peu importe que le travail prescrit s'éloigne de plus en plus du travail réel et de la bienveillance et du respect que l'on doit à l'usager ou au personnel.

"La France fait partie des pays qui ont le mieux réussi leur rentrée scolaire", le ministre au moment où il a prononcé cette phrase, n'avait sûrement pas pris connaissance des résultats du sondage que le SNES-FSU rend public, un sondage réalisé avec l'institut OpinionWay auprès des enseignants du secondaire. Les enseignants renvoient quasiment unanimement plus de 80 %, une tout autre réalité : des enseignants inquiets, désabusés, désavouant leur ministre et son action.

La lettre de mission de notre ministre exige-t-elle la fragilisation de notre système éducatif par la destruction le second degré ? Le budget 2021 va dans ce sens : 1800 suppressions d'emplois prévues pour la rentrée 2021 dans le second degré alors que les effectifs continuent d'augmenter. Depuis 2017, alors que 49 000 d'élèves de plus ont été accueillis dans le second degré, c'est -5690 emplois d'enseignants. Le gouvernement doit suspendre en finir avec les suppressions et engager un plan pluriannuel de créations d'emplois.

Dans notre académie les établissements sont unanimes sur la dégradation des conditions de travail en cette rentrée. Les effectifs explosent dans les classes allant même vers des niveaux jamais atteints dans de nombreux endroits : plus de 36 en lycée dans certains endroits, plus de 32 en collèges.

Concernant le lycée, la poursuite de la réforme réserve son lot de surprise amères. Le ministère tient quoi qu'il en coûte à imposer un calendrier intenable ne prenant même pas en compte les conséquences du confinement pour les apprentissages des élèves. Comment vont réagir les élèves qui auront dans un même établissement deux sujets de bac différents en spécialité ? Comment les professeurs vont-ils gérer corrections, cours et oraux ou TP ? La réforme du bac consomme au final davantage de journées de cours que la formule précédente.

Et enfin, les retours sur la lourdeur des programmes se multiplient. Respecter les rythmes d'apprentissage des élèves tout en ayant finalisé pour mi-mars ne sera pas possible. Il faut alléger la charge des élèves tout autant que celles des professeurs.

Quant à la question des nouveaux référentiels bac d'EPS ; la FSU renouvelle sa demande d'un moratoire pour cette année.

Nous n'évoquons volontairement pas les points à l'ordre du jour dans notre déclaration liminaire. Nous réservons nos remarques aux débats en séance

4 enseignants de Melle, mis en cause pour leur participation à des rassemblements contre la réforme des E3C, passent en Conseil de discipline les 12, 13, 14 et 16 octobre. L'acharnement anti-syndical est encore monté d'un cran.

Le droit de revendiquer, de se réunir, de manifester ne sont pas négociables.

Dans bon nombre d'académies, des enseignants, des militants syndicaux, se sont vu inquiéter et poursuivre pour fait de grève.

Cette répression inacceptable doit cesser.

La FSU exige l'abandon immédiat des procédures disciplinaires engagées contre les 4 enseignants de Melle, ainsi que l'arrêt total des répression anti-syndicale contre les personnels.